

Les valeurs du mouvement CoWatt

CoWatt, c'est plusieurs centaines de personnes qui ont témoigné d'une volonté commune : reprendre la main sur nos énergies – nos modes de consommation et de production – pour lutter concrètement contre le changement climatique.

CoWatt s'inscrit dans les pas d'un mouvement plus large : le mouvement Energie Partagée et sa déclinaison régionale, Récit. Ces deux réseaux, antérieurs à CoWatt, Ils ont travaillé des chartes définissant les valeurs qui régissent les finalités et modalités des projets citoyens d'énergie renouvelable. CoWatt adhère pleinement à ces deux chartes, qui reposent sur 4 piliers que les projets CoWatt s'attachent à respecter :

- ancrage local,
- finalité non spéculative,
- gouvernance démocratique,
- exigence écologique.

Vous trouverez le contenu complet de la [charte Energie Partagée](#) ici.

Fonctionnement du mouvement CoWatt

Des communautés aux modes de fonctionnement très divers se sont créées aux quatre coins des Pays de la Loire, avec pour objectif de mettre un maximum de panneaux photovoltaïques sur les toits. Elles ont recours à un outil partagé : la Société par Actions Simplifiée de l'Économie Sociale et Solidaire (SAS de l'ESS) CoWatt.

Cette société à gouvernance démocratique constitue le réceptacle juridique et financier qui permet de mutualiser les investissements et les coûts de nos projets. Il ne s'agit pas d'un bureau d'étude ou d'un développeur industriel.

C'est l'implication bénévole de membres très actifs qui permet à CoWatt d'exister. Si l'on rassemble l'ensemble des compétences présentes dans toutes les communautés CoWatt, on obtient un degré d'expertise et de transversalité élevé. C'est là l'enjeu : CoWatt ne se limite pas à une SAS, c'est un mouvement qui s'appuie sur l'intelligence collective des membres qui le constituent !

Les membres de CoWatt, qu'ils soient sociétaires de la SAS, membres d'une communauté ou d'une association partenaire, suivent des principes d'action – détaillés ci-après – qui guident le fonctionnement de CoWatt.

Le principe de subsidiarité

Principe selon lequel une autorité centrale ne peut effectuer que les tâches qui ne peuvent pas être réalisées à l'échelon inférieur. Pour la SAS CoWatt, le principe se décline pour rendre le plus autonome possible les communautés afin qu'elles puissent réaliser leurs projets, la SAS CoWatt assurant principalement les « fonctions supports ».

La coopération

Chacun apporte ses compétences à la réflexion collective et contribue ainsi à la réussite de l'ensemble du projet. C'est aussi un état d'esprit qui amène à construire une stratégie de la réussite collective.

La transparence et la diffusion de l'information

Entre membres d'une communauté, entre communautés, entre structures animatrices de territoire, entre la SAS et les différents membres de CoWatt... l'information doit être accessible et vérifiable. Les retours d'expériences sont à partager.

Place/rôle de la communauté

Conditions d'entrée, manière d'appréhender le mouvement

Le terme communauté recouvre des configurations très hétérogènes. Derrière ce terme générique, les éléments constitutifs d'une communauté sont les suivants :

- une communauté n'a pas de cadre juridique prédéfini ;
- une communauté participe à la vie de CoWatt à travers les groupes de travail et les coordinations départementales ;
- une communauté s'engage à respecter la [charte graphique de CoWatt](#) lorsqu'elle communique sur ses activités avec CoWatt ;
- elle se fait et se défait au gré de sa dynamique de développement et de portage de projets ;
- elle peut se créer autour d'un projet d'énergie citoyenne ou préexister de par ses activités antérieures (association environnementale...);
- les membres d'une communauté se reconnaissent par leur engagement moral et le respect de la présente charte ; ils peuvent *in fine* devenir membres de la SAS CoWatt mais ce n'est pas une obligation ;
- les membres d'une communauté s'engagent à transmettre cette charte aux nouveaux arrivants.

Une communauté est reconnue par CoWatt après la signature de la présente charte par ses membres et par le Comité de Pilotage de CoWatt. Une fois cette charte signée, la communauté accède à l'ensemble des outils mis en place par les acteurs du mouvement CoWatt. Elle contribue par la suite à ce que ces éléments soient améliorés.

Conditions de sortie, clôture d'une communauté

Une communauté CoWatt peut sortir du mouvement CoWatt dans les conditions suivantes :

- sur simple demande de sa part, sans justification nécessaire ;
- la communauté n'a plus d'activité déclarée (par elle-même) ou constatée (par le comité de pilotage ou les structures accompagnatrices) ;
- en cas de non-respect de la présente charte et après concertation avec le comité de pilotage.

Bonnes pratiques

Quant à la responsabilité du suivi de tout sujet

- En règle générale, c'est la communauté (au besoin via l'ATC) qui est responsable de la bonne exécution des sujets relatifs à ses projets. Elle doit en assurer le suivi quand elle ne fait pas elle-même les choses.
- Une demande ne vaut pas accusé-réception qu'elle a été traitée. Une demande est traitée seulement quand vous en avez eu la confirmation. A défaut, n'attendez pas qu'il soit trop tard pour vous en inquiéter. N'hésitez pas à relancer et soyez bienveillant avec les bénévoles qui vous aident à réussir vos projets.
- Une demande vient avec une explication pour la comprendre. On ne se contente pas de transférer un document sans contexte.
- Quand une tâche est traitée par une équipe support de CoWatt, celle-ci en informe la communauté

Quant aux prises de décisions

- Ne pas prendre de décisions qui engagent CoWatt sans son aval.
- Vous pouvez avancer sereinement, sans contre-validation, tant que vous restez dans les standards CoWatt : seuil minimal de rentabilité d'un projet, montant des loyers versés à l'hébergeur, taux d'emprunt à la banque, etc.
- Le cadre standard est :
 - précisé explicitement par CoWatt (document validé par le Copil);
 - à défaut, il est exprimé dans les différents documents ressources (Kit de Survie, feuilles de calcul des pré-études techniques et financières, etc.). En cas de doute, demandez à votre animateur Récit ou à votre ATC.

Quant aux documents (électroniques) à transmettre

- Un e-mail avec une pièce jointe c'est lourd, pas écolo, et ça se perd !
- On prend le temps d'archiver la pièce sur le Cloud Alisée et quand on diffuse, on diffuse le lien vers le document sur le Cloud Alisée.

Fait à (*lieu*)

Le (*date*)

Comité de pilotage de CoWatt Nom et prénom du représentant : Signature :	Communauté Dénomination : Signatures de 2 représentants minimum :
--	---

ANNEXE 1 : Répartition des rôles au sein d'une communauté CoWatt

Les éléments décrits ci-dessous ont pour objectif d'appréhender les différents rôles à assumer pour qu'une communauté CoWatt fonctionne correctement. Il est conseillé d'identifier un.e ou plusieurs référent.e.s pour occuper chaque rôle. Le degré d'implication nécessaire pour remplir chaque rôle est susceptible de varier selon l'avancement de la communauté et de ses projets.

Rôle : Animation et facilitation

Objectif et périmètre de responsabilité :

S'assurer que les projets portés par la communauté soient partagés par le plus grand nombre de membres. Faciliter les réunions et échanges pour favoriser l'intelligence collective. Il est essentiel qu'au moins une personne assume ce rôle tout au long de la vie de la communauté.

Redevabilités :

- Mettre à jour la liste des membres de la communauté et s'assurer que les différents rôles d'une communauté CoWatt sont appropriés.
- Animer les réunions de la communauté (ordre du jour, mode de décision, répartition des prises de parole etc.).
- Instaurer un climat de coopération et de bienveillance entre les membres.
- Gérer les outils de communication interne entre les membres (liste mail, groupe whatsapp...)
- S'assurer que les membres de la communauté comprennent bien le fonctionnement de CoWatt (Comité de Pilotage, Equipes, Groupes de travail, Cloud...)

Rôle pris par :

Rôle : Communication et événementiel

Objectif et périmètre de responsabilité :

Organiser les événements de la communauté et s'assurer de leur visibilité.

Redevabilités :

- Organiser les différentes manifestations : mobilisation de bénévoles ou campagne de financement : préparer les supports de présentation pour les réunions publiques, tenir l'agenda des événements, piloter la mobilisation des bénévoles, organiser la logistique.
- Concevoir des supports de communication pour les événements de la communauté.
- Organiser la diffusion des supports de communication : e-mailing, réseaux sociaux, campagne d'affichage, diffusion de tracts...
- S'occuper des relations avec les médias locaux.
- Être en lien avec l'équipe communication de CoWatt pour alimenter la lettre d'information, le site internet et les réseaux sociaux de CoWatt

L'équipe communication de CoWatt est joignable à l'adresse : communication@cowatt.fr

Rôle pris par :

Rôle : Expertise technique

Objectif et périmètre de responsabilité :

Contribuer à l'adaptation permanente de CoWatt au secteur du photovoltaïque.

S'approprier puis maîtriser les contraintes techniques des toitures pour réaliser une installation solaire CoWatt.

Redevabilités :

- Suivre les formations et informations techniques fournies par CoWatt.
- S'approprier les documents technico-économiques de CoWatt (plan d'affaire, financement d'un projet...) et en facilite la compréhension pour les autres membres des communautés.
- Réaliser les pré-diagnostic des toitures.
- Partager ses connaissances au sein des communautés.
- Il ou elle participe à faire évoluer les choix techniques des futurs projets de CoWatt.
- Participer aux réunions de coordination départementale de CoWatt (1 tous les 2 mois)

Rôle pris par :

Rôle : Gestion administrative

Objectif et périmètre de responsabilité :

S'assurer que l'équipe gestion de CoWatt s'empare des projets de la communautés et faire le lien avec eux sur les sujets bancaires et assurantiels notamment.

Redevabilités :

- Présenter le projet de la communauté à l'équipe gestion pour qu'elle entame les démarches bancaires et assurantielles
- Assurer le suivi des démarches bancaires et assurantielles en lien avec l'équipe gestion de CoWatt

L'équipe gestion de CoWatt est joignable à l'adresse gestion@cowatt.fr.

Rôle pris par :

Rôle : Suivi des souscriptions

Objectif et périmètre de responsabilité :

S'assurer que l'équipe souscription de CoWatt s'empare des projets de la communautés et faire le lien avec eux pour suivre l'avancée de la collecte de fonds.

Redevabilités :

- Présenter le projet de la communauté à l'équipe souscriptions pour ouvrir la possibilité d'investir dans CoWatt en fléchant son investissement vers ce projet.
- Assurer le suivi de la souscription en lien avec l'équipe souscription.

L'équipe souscription de CoWatt est joignable à l'adresse souscription@cowatt.fr.

Rôle pris par :